



# EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

*Sénégal*

Tel : +221 77 375 57 71

<https://eagle-senegal.org/>

<http://www.eagle-enforcement.org/>

## Rapport d'Activités 3<sup>ème</sup> Trimestre 2024

*Sénégal*

## Sommaire :

<b>1. Introduction</b> .....	2
<b>2. Résultats principaux</b> .....	3
<b>3- Investigations</b> .....	4
<b>4. Opérations</b> .....	5
<b>5. Juridique</b> .....	6
<b>6. Formations</b> .....	8
<b>7. Médias</b> .....	10
<b>8. Relations extérieures</b> .....	10
<b>9. Conclusion</b> .....	11



**EAGLE**  
*Sénégal*

# 1. Introduction

EAGLE Sénégal, depuis son établissement en 2013 en tant que membre actif du réseau EAGLE Network, s'est imposé comme un acteur essentiel dans la protection de la faune au Sénégal. En rejoignant ce réseau d'envergure, EAGLE Sénégal est devenu le sixième projet de l'organisation, illustrant ainsi sa contribution significative en se basant sur le modèle EAGLE.

Les objectifs d'EAGLE Sénégal sont :

- L'identification à grande échelle de tous trafiquants d'espèces protégées telles que l'ivoire, les peaux de grands félins, de reptiles, les perroquets et autres oiseaux protégés, et autres produits fauniques ;
- La dénonciation des cas de criminalité faunique auprès des autorités judiciaires et policières et l'appui à l'arrestation des délinquants fauniques grâce à la collaboration avec les différentes unités concernées ;
- L'assistance des autorités compétentes dans le cadre de la poursuite des délinquants fauniques, et le suivi de l'exécution des décisions de justices rendues en la matière ; La sensibilisation du public à travers les médias sur les enjeux de la criminalité faunique, sur l'application effective de la loi faunique, sur les risques encourus et les sanctions en matière faunique.

Le troisième trimestre 2024 s'est distingué par un appui à la Douane Sénégalaise et deux formations. L'appui sous le format d'expertise devrait permettre d'identifier les espèces en cause et de connaître le régime juridique applicable. Le renforcement des collaborations mises en place depuis 2014 avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (Direction Générale de la Police Nationale, Sûreté Urbaine, Unités Spéciales et Commissariats centraux), la poursuite des relations avec les Ambassades du Royaume Uni (Service Politique), des Etats Unis d'Amérique à Dakar (Service politique et Douanes), des Pays Bas (Service Politique et de la République) de France (Service de Sécurité Intérieure) se poursuit.

**Le travail de EAGLE Sénégal a été soutenu par : WILD CATE, OAK et OAT**

## 2. Résultats principaux

Au cours du **troisième trimestre 2024**, un total de **64** investigations ont été organisées à travers des missions sur toute l'étendue du territoire. Ces investigations ont permis d'identifier plus de **25** personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.

Au cours du troisième trimestre 2024, le projet a apporté son expertise à la Douane Sénégalaise suite à la saisie d'une cargaison. EAGLE a aussi apporté son expertise suite à la saisie d'une cargaison d'aileron de requin.

Consécutivement à ces interpellations, les juristes de l'ONG ont appuyé les autorités compétentes dans les procédures et les suivis de cas.

Aucune poursuite n'a été effectuée ce troisième trimestre.

Lors de l'expertise apportée à la douane sénégalaise, les personnes en causes ont procédé à une transaction financière.

La coordonnatrice, l'assistant de coordination, le chef du département juridique et le chef du département investigation ont effectué une mission en République de Guinée dans le cadre de l'appui du projet EAGLE Guinée.

L'ONG EAGLE continue de collaborer avec les autorités Sénégalaises en tenant régulièrement des entrevues avec les différentes autorités : Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Ministère de la Justice et Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Des relations sont également entretenues avec les missions diplomatiques, et notamment les Ambassades des Pays-Bas, du Royaume Uni, de France, des USA, la Délégation de l'Union Européenne et l'ONU DC.

L'accord de partenariat signé entre EAGLE SENEGAL et la Direction Générale de la Police Nationale du Sénégal est toujours en application.

### 3- Investigations

#### Indicateur

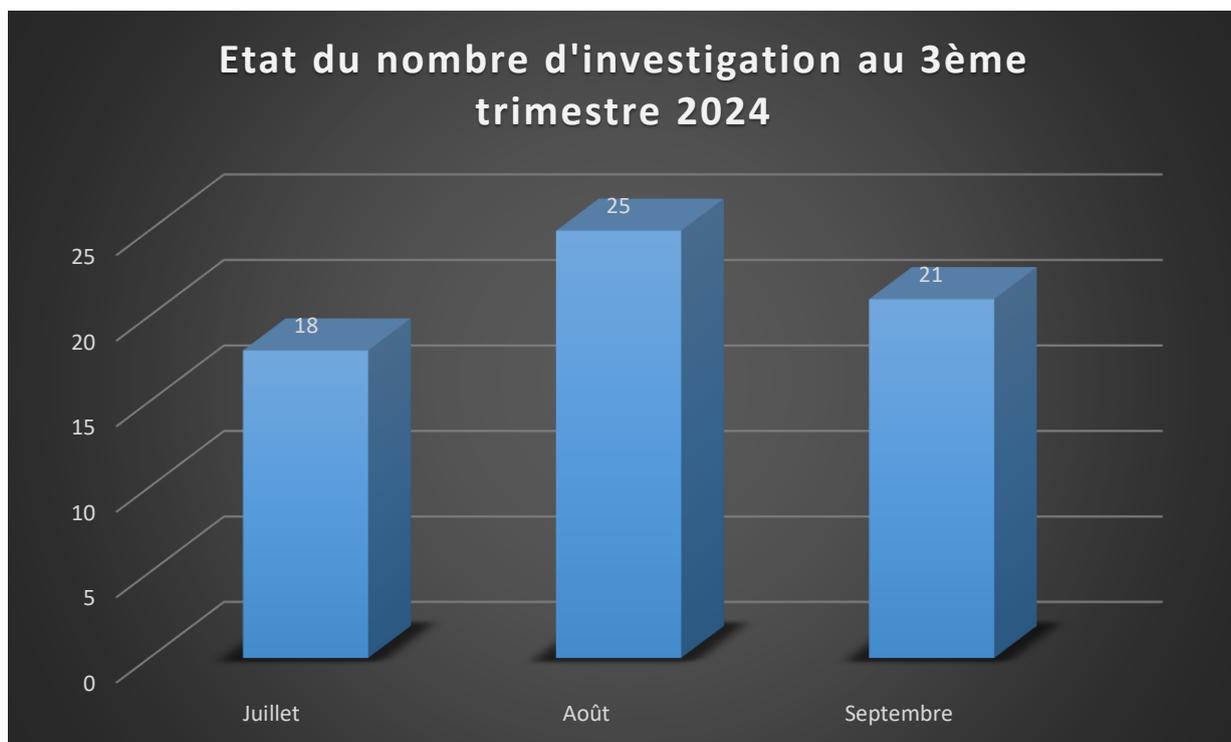
Nombre d' investigations menées	64
Investigation ayant abouti à une opération	00
Nombre de nouveaux trafiquants identifiés ce trimestre	25

L'un des objectifs majeurs d'EAGLE Sénégal est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

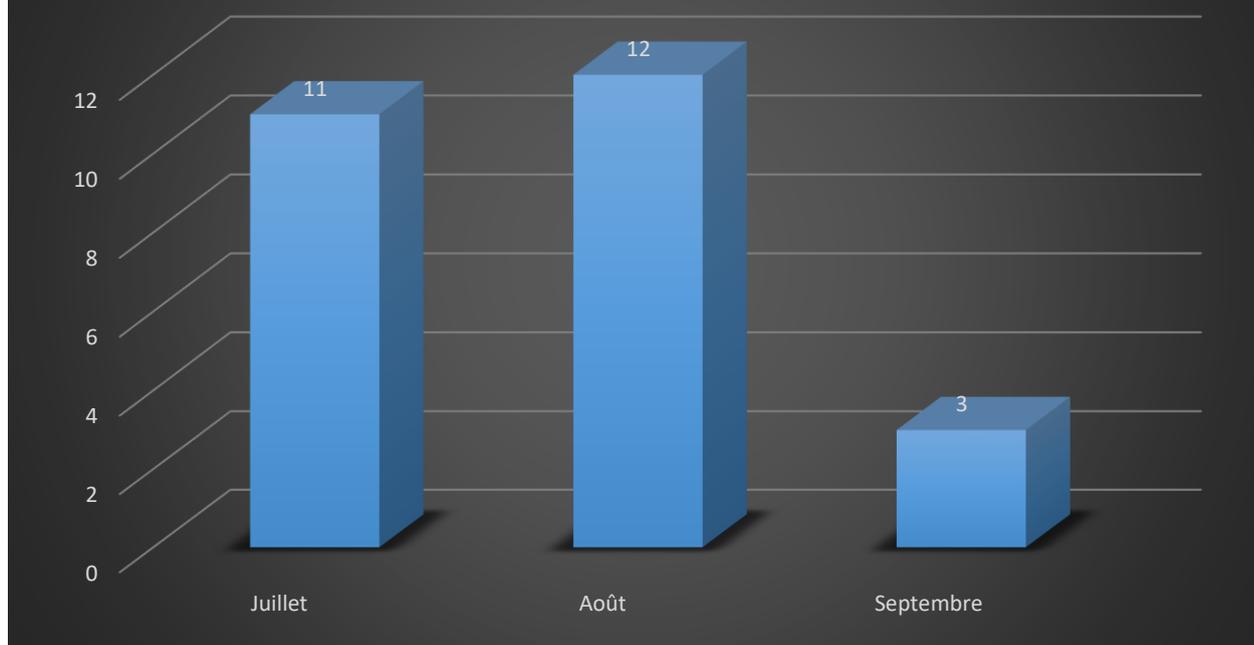
Lors de ce troisième trimestre 2024, les enquêtes et observations de terrain révèlent que les peaux de grands félins et l'ivoire d'éléphant restent les produits les plus trafiqués au Sénégal. **EAGLE Sénégal** a renforcé sa collaboration avec les autres projets du réseau EAGLE afin de continuer à surveiller les connexions qui existent entre le trafic des espèces de faune au Sénégal et les réseaux internationaux.



#### Analyse rapide



## Etat du nombre de trafiquants identifiés au 3ème trimestre 2024



## 4. Opérations

### Indicateur

Nombre d'opérations	00
Nombre de personnes arrêtées	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- **Au troisième trimestre 2024, 00 opérations ont été faites.**
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

## 5. Juridique

### Indicateur

Nombre de suivis audience	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferrement et placement sous mandat de dépôt	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	• 00
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	• 00
Nombre de trafiquants en attente de procès	• 00
Nombre de trafiquants en fuite	• 00
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'environnement	• 00

1. Le suivi et l'appui des autorités sont assurés par la cellule juridique d'EAGLE de plusieurs manières ;
2. Transmission des preuves d'existence d'une infraction faunique ;
3. Transmission des éléments du dossier et des circonstances aggravantes ;
4. Appui à la rédaction des PV ;
5. Mise à disposition d'analyse juridique selon les affaires ;
6. Suivi des procès, visites régulières des trafiquants et dealers incarcérés ;
7. Communication permanente avec les autorités ;
8. Formation des magistrats, des policiers, des gendarmes, des agents des Parcs Nationaux et des agents des eaux et forêts impliqués dans les procédures ;
9. Au courant de ce **3<sup>ème</sup> trimestre 2024**, le département juridique a apporté son expertise aux Douanes, a effectué une mission d'assistance au projet EAGLE Guinée et a procédé à au recrutement de juristes stagiaires.

- **Apport d'expertise aux Douanes sénégalaises**

- **Les 04 et 11 Juillet 2024**, le Département juridique a apporté son d'expertise aux Douanes suite à la saisie d'espèces protégées en vue de leur identification et du régime juridique applicable.
- Ses travaux menés ont permis d'identifier les espèces qui des messagers serpentaires, marabouts et corbeaux. Ils ont aussi permis de constater l'absence de certaines pièces justificatives qui doivent accompagner l'importation de certaines espèces. Les douanes ont transigé à un montant de 400.000 FCFA avant de mettre à la disposition de la Direction des Eaux et Forêts.
- La saisie opérée par la subdivision des douanes de l'AIBD portée sur des ailerons de requins qui partaient à l'exportation. La vérification des espèces a permis de constater leur inscription dans l'Annexe 2 de la CITES mais aussi de la régularité des documents présentés pour l'exportation.

- **Mission d'assistance à EAGLE-Guinée**

- Dans le cadre de l'appui apporté à EAGLE-Guinée, le département juridique en la personne de son Chef de département a participé à la prospection des endroits pouvant servir de lieux d'une éventuelle opération. Il en a outre participé à l'élaboration et à la rédaction des 03 Documents préalable à toute opération.
- Pour ce qui concerne ses fonctions purement juridiques, il a assisté les juristes d'EAGLE-Guinée dans la préparation des documents pré-opération.
- Par ailleurs, le département juridique a assisté les juristes d'EAGLE-Guinée dans l'élaboration de certains documents internes comme :
  - Les PPT droit pénal de la faune ;
  - Les analyses juridiques liées aux infractions fauniques.
  - L'établissement du TDR de formation des agents de la Brigade de lutte contre la criminalité faunique de la République de Guinée. Cette formation vise à renforcer la capacité desdits agents de la Brigade de lutte contre la criminalité faunique de la République de Guinée.

- **Recrutement juristes stagiaires :**

- Le département juridique a aussi procédé à trois sessions de recrutement de juristes stagiaires. Sur les candidats, il y a un ressortissant guinéen qui après audition a accepté de se joindre à l'équipe d'EAGLE-Guinée. Sur les neuf candidats convoqués pour le premier entretien, cinq ont été retenus et devront subir la phase 02 du recrutement. A l'issue de celle-ci, 03 candidats sénégalais et 01 candidat guinéen ont été retenus pour le troisième et dernier entretien prévu au début du mois d'octobre.

## 6. Formations

### Indicateur

Nombre de formations dispensées	<b>02</b>
Unités formées	<b>00</b>
Nombre de personnes formées	<b>00</b>

- **Une formation a été dispensée au Sénégal.**
  - La formation portait sur la Criminalité Faunique ;
  - Présentation de la Convention CITES, de la convention transnationale sur les crimes organisés ;
  - Présentation de cas d'arrestations de trafiquants et suivi juridique ;
  - Présentation des produits de contrebande ;
  - Présentation de la technique de rédaction des procès-verbaux ;
  - Présentation sur le respect des droits de la défense pendant la phase d'enquête ;
  - Présentations des moyens de dissimulation des produits de contrebande.

**Tableau de répartition des formations effectuées au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024**

Structures formées	Type	Formateurs	Nombre de personnes	Lieu	Date
Mixte	Police Gendarmerie Douanes	- Coordonnatrice EAGLE - Assistant de coordination EAGLE - Adjointe point focal CITES	18	CAOG	08 au 10 Juillet 2024
Gendarmerie	Sous Officiers Gendarmerie	- Assistant de coordination EAGLE - Chef du département Juridique EAGLE - Ancien point focal CITES	32	CNFPJ	19 Juillet 2024

- **Du 08 au 10 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL a participé à une session de formation organisée par le Programme Opérationnel Conjoint phase 2 (POC 2) financé par l'Union Européenne. Cette formation a vu la participation de dix-huit (18) forces de défense et de sécurité issues de la Police, de la Gendarmerie et des Douanes. La formation a été dispensée en deux phases (théorie et pratique). La phase théorique était constituée de présentation de modules notamment la criminalité faunique, la connexion avec les autres formes de criminalité, le droit pénal de la faune,

la CITES et les techniques d'identification et de dissimulation. La phase pratique a consisté à des fouilles ciblées sur des vols au départ pour mettre en application des connaissances acquises avec la participation des chiens K9 de la Police. Enfin les participants ont eu droit à une visite à la réserve de Bandia afin de les permettre de pouvoir identifier les espèces dans leurs habitats et connaître le statut de protection de ces espèces. A la fin de la formation des certificats ont été remis. Les participants et les organisateurs ont remercié EAGLE SENEGAL pour la qualité des présentations et les documents qui ont mis à leur disposition.



- **Le 19 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL en collaboration avec le Centre National de Formation Judiciaire de la gendarmerie Nationale a assisté à une formation de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie. Ils ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la criminalité faunique. Le Commandant de la Gendarmerie par ailleurs Directeur des études a prononcé les mots d'ouverture de la formation. Il a eu à féliciter l'ONG EAGLE-Sénégal dans le cadre de son combat pour la préservation de la faune sauvage et sa collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Quatre modules ont été présentés portant notamment sur la présentation de la criminalité faunique, le droit pénal faunique, la CITES et sur les techniques d'identification et de dissimulation de la contrebande faunique. A la fin de la formation les participants ont reçu des certificats d'initiation à la criminalité faunique.



## 7. Médias

### Indicateur

Nombre total de pièces médiatiques : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- La diffusion des cas de criminalité faunique dans la presse est très importante. En effet cette médiatisation permet une sensibilisation du grand public sur les efforts de lutte et une dissuasion à l'encontre des éventuels trafiquants.
- Au 3<sup>ème</sup> trimestre, aucune production médiatique n'a été faite.

## 8. Relations extérieures

### Indicateur

Nombre de rencontres		10		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visioconférence
04	01	00	02	03

Dans le cadre des bonnes relations avec nos Hauts Partenaires, du suivi de l'accord de collaboration, EAGLE Sénégal a procédé à des rencontres et réunions au **3<sup>ème</sup> trimestre 2024** :

1. POC : la coordinatrice dans le cadre de la coordination de la formation de 3 jours sur la criminalité faunique à destination des forces de défense et de sécurité ;
2. Le lieutenant en chef du commissariat spécial de l'AIBD dans le cadre de la fouille ciblée sur ivoire d'éléphant à l'aéroport international blaise Diagne de Diass ;
3. Le Directeur Régional du HSI de l'ambassade des USA dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique ;

4. L'ambassadeur des USA dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique. Présentation de EAGLE-Sénégal ;
5. Les enquêteurs du FBI dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique ;
6. Monsieur le député de l'assemblée nationale dans le cadre d'échanges sur la révision du code de la chasse et de la faune ;
7. Monsieur le Directeur de la Police Judiciaire dans le cadre de la poursuite de la collaboration ;
8. Visioconférence avec les enquêteurs du groupe OLAF programme de l'UE dans le cadre d'une collaboration sur le trafic international d'anguilles ;
9. Visioconférence avec les douanes françaises dans le cadre de la préparation de l'intersession du groupe de travail de lutte contre le trafic de faune INTERPOL Lyon ;
10. Visioconférence INTERPOL Présentation au groupe de travail contre le trafic de faune de l'opération sur le trafic d'anguilles en Afrique de l'ouest.

## 9. Conclusion

Le troisième trimestre de l'année 2024 a été marqué par des activités collaboratives notamment une expertise apportée à la Douane Sénégalaise mais aussi dans le cadre des formations. Dans ce sens, EAGLE a participé à la formation organisée par le Programme Opérationnel Conjoint phase 2 (POC 2) financé par l'Union Européenne. Par ailleurs, EAGLE a organisé une session de formation en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. EAGLE a également effectué une mission d'appui au projet EAGLE Guinée.

Sur le plan administratif, des démarches se poursuivent toujours avec de nouveaux collaborateurs. L'accord de partenariat entre EAGLE SENEGAL et la Direction Générale de la Police Nationale du Sénégal est en cours de mise en œuvre avec la collaboration des différents commissariats. L'accord de collaboration avec la Direction Général des Douanes est toujours en cours d'étude.

EAGLE SENEGAL entend rehausser la dynamique opérationnelle et la collaboration avec les différentes unités. Ce qui lui permettra de procéder à des opérations sur le territoire national pour accroître efficacement lutter contre la criminalité faunique au Sénégal.